

propose trois journées de réflexion et de débats :

**Université de rentrée
 Toulouse Labège**

**La mutation du statut
 de l' élu local en
 Europe**

**Du vendredi 12 octobre au
 dimanche 14 octobre 2007**

à
**l' Espace de Congrès DIAGORA,
 Rue Pierre-Gilles de Gennes,
 31670 Labège.**

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l' élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les trois journées :
 Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1 000 habitants	150 €
- de 1 000 à 5 000	280 €
- de 5 000 à 10 000	450 €
- de 10 000 à 20 000	500 €
- de 20 000 à 30 000	550 €
- de 30 000 à 40 000	600 €
- de 40 000 à 50 000	650 €
- plus de 50 000	700 €

Conseillers Généraux et Régionaux 700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner et dîner du samedi.

Bulletin d'inscription aux trois journées (valant convention simplifiée de formation)

Université de rentrée Toulouse Labège. La mutation du statut de l' élu local en Europe.

organisées par *Formation et citoyenneté*,

du vendredi 12 au dimanche 14 octobre 2007,

l' Espace de Congrès DIAGORA, Rue Pierre-Gilles de Gennes, 31670 Labège.

Formation et citoyenneté est agréée pour la formation des élu-e-s (enregistré dans le Val de Marne 94).

Bulletin à renvoyer par courrier ou
 par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : _____ Conseil général : _____ Signature du candidat à la journée : _____

Prénom : _____ Conseil régional : _____

Adresse : _____ Collectivité territoriale : _____

Commune de : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Email : _____

Fonction élective : _____

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) : _____

Signature du responsable de
 la collectivité territoriale
 avec cachet :

CACHET



Université de rentrée Toulouse Labège

La mutation du statut de l'élu local en Europe

Vendredi 12 octobre 2007

15h00 Accueil.

19h00 Apéritif dînatoire.

Samedi 13 octobre 2007

9h00 Travail en ateliers :

Atelier n°1 : Actualités de l'Europe et la décentralisation.

Le principe européen d'autonomie locale et le renforcement des pouvoirs exécutifs locaux.

Atelier n°2 : Panorama des statuts d'élus en Europe.

Vers une harmonisation européenne ?

Atelier n°3 : Enjeux démocratiques.

La professionnalisation des élus locaux en débat et l'évolution de la représentation démocratique locale.

Atelier n°4 : Partenariats.

Communiquer l'Europe au niveau local : potentialités des échanges économiques, sociaux et culturels.

12h30 Déjeuner sur place.

14h30 Reprise des ateliers.

20h00 Dîner sur place.

Dimanche 14 octobre 2007

9h00 Synthèse des ateliers.

10h30 Débat général.

12h00 Conclusion des travaux.

formation
E citoyenneté

Formation et citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

